



## ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION SUR LA PERFORMANCE GLOBALE

## MANAGEMENT ANALYSIS OF FINANCIAL POSITION AND COMPREHENSIVE INCOME ON THE OVERALL PERFORMANCE

### SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

### SUMMARY OF ACTIVITIES

La perte nette de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 se chiffre à 2 986 172 \$ comparativement à 1 279 101\$ pour la même période en 2009. La perte nette de 2010 inclut une charge à titre de rémunération à base d'actions de 526 408 \$ (comparativement à 104 540 \$ en 2009) représentant la valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours des périodes concernées.

Conformément aux conventions comptables, les projets ont été révisés à la valeur comptable de leurs propriétés minières au 31 décembre 2010. Les propriétés Opinaca et Lac H ont été dévaluées respectivement de 2 484 728 \$ et 78 557 \$.

La Société applique les recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés traitant des autres paiements à base d'actions. Ainsi, les options octroyées par la Société aux administrateurs, aux dirigeants et à des consultants sont utilisées pour attirer et retenir le personnel-clé. Elles sont comptabilisées à l'état des résultats. La politique de rémunération est déterminée par le conseil d'administration de la Société sur une base continue axée sur l'atteinte de certains objectifs de performance financière et de croissance de la Société ainsi que l'implication de chaque bénéficiaire individuel à l'atteinte de ces objectifs.

The net loss for the fiscal year ending December 31st, 2010, amounts to \$2,986,172, compared to \$1,279,101 in 2009. The 2010 net loss includes a stock-based compensation encumbrance of \$526,408 (compared to \$104,540 in 2009) and represents the value of stock purchase options issued over those two periods.

In conformance with accounting policies, the projects were revised to the book value of their mining properties as at December 31<sup>st</sup>, 2010. The Opinaca and Lac H properties were written down by \$2,484,728 and \$78,557, respectively.

The Company follows the recommendations found in Section 3870 of the Chartered Accountants of Canada Handbook dealing with the other stock-based compensations. Hence, the stock options issued to directors, managers, and consultants by the Company are a means to attract and retain key personnel. They are reported in the financial statements. The compensation policy is set by the Company's Board of Governors on an ongoing basis according to the financial performance and growth objectives of the Company, along with the engagement of individual beneficiaries in the pursuit of said objectives.

Au cours de l'exercice des frais de recherche et de développement sont encourus pour un projet conjoint avec le Consorem qui est le Consortium de recherche en exploration minérale, une corporation québécoise légalement constituée ayant son siège social à l'Université du Québec à Chicoutimi. Sa mission est de contribuer au succès de l'exploration minérale par le biais de projets de recherche à fortes incidences économiques et par la formation d'éléments hautement qualifiés en exploration minérale.

Des travaux d'exploration totalisant 1 339 897 \$ ont été réalisés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (1 821 581 \$ en 2009).

During the fiscal year, Research & Development expenses were incurred relative to a conjoint project with Consorem, Consortium de recherche en exploration minérale, a properly constituted Quebec corporation headquartered at the University of Quebec at Chicoutimi. The Consortium's mission is to contribute to the success of mineral exploration through research projects with positive economic impact, and train highly qualified mining exploration personnel.

Exploration work totalling \$1,339,897 was conducted during the three-month period ending September 30<sup>th</sup>, 2010 (\$1,821,581 in 2009).

## ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Dans le cadre d'une entente d'option sur des propriétés appartenant à la Société, cette dernière a reçu 200 000 actions d'une société non cotée (100 000 actions en 2009 et 100 000 en 2010) de Exploration NQ inc. Ces actions ont été acquises sans contrepartie et n'ont aucune valeur à la cote. (voir la note aux états financiers 11 c).

Ces actions sont évaluées à la juste valeur aux états financiers. Les facteurs de risque importants pourraient cependant entraîner un écart important entre cette information et les résultats réels.

## AVAILABLE-TO-PROMISE FINANCIAL ASSETS

By virtue of an option agreement on the properties owned by the Company, the latter received 200,000 shares in an unlisted company (100,000 shares in 2009 and 100,000 in 2010), Exploration NQ inc. These shares were acquired as unrequited transfers and have no quoted market value (see the note in the financial statements, 11c).

The above shares are reported at fair value in the financial statements. Major risk factors could however lead to a significant spread between the above information and the actual comprehensive income.

## FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE DE 3 MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2010

En novembre 2010, la société a clôturé un placement privé de 581 000 \$ et a émis 3 098 473 actions ordinaires accréditatives à 0,15\$ et 893 578 actions ordinaires à 0,13\$. 1 995 735 bons de souscription ont été émis, permettant de souscrire une action ordinaire de la société au prix de 0,20\$ pour 24 mois.

En décembre 2010, la Société a annoncé un placement privé pour un produit brut d'un maximum de 2 134 000 \$ (le «placement»). Le placement consiste en l'émission d'un maximum de 3,3 millions d'actions accréditatives ordinaires (les «actions accréditatives») au prix de 0,18 \$ par action accréditative pour un produit brut maximum de 594 000 \$ et un maximum de 11 millions d'unités (les «Unités») au prix de 0,14 \$ par unité pour un produit brut maximal de 1 540 000 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire et d'un demi (0,5) bon de souscription, chaque bon de souscription complet

## FINANCING FOR THE QUARTERLY PERIOD ENDING DECEMBER 31<sup>st</sup>, 2010

In November 2010, the Company closed a \$581,000 private investment, and issued 3,098,473 flow-through shares at \$0.15 per share, and 893,578 common shares at \$0.13 per share. The Company issued a further 1,995,735 subscription warrants, making it possible to subscribe for 24-month Company shares at a price of \$0.20 per share.

In December 2010, the Company announced a private investment with maximum gross proceeds of \$2,134,000 (the "Investment"). The Investment involves the issuing of a maximum 3.3 million flow-through shares (the "Flow-through shares") at \$0.18 per share, for maximum gross proceeds of \$594,000, and a maximum 11 million units (the "Units") at \$0.14 per unit, for maximum gross proceeds of \$1,540,000. Each unit is made up of one (1) common share and one-half (0.5) subscription warrant. Each full warrant allows the holder to subscribe for one (1) common share

permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de 0,19 \$ par action pour une période de deux (2) ans suivant la clôture du placement. La Société a conclu une entente avec Windermere Capital (Canada) Inc. à agir comme mandataire pour le compte de la Société.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

at the price of \$0.19 per share over a two-year (2) period following closure of the investment. The Company reached an agreement with Windermere Capital (Canada) Inc., who will act as the Company's broker.

Management regularly looks for financing in the form of shares, subscription warrants, and stock options in order to continue its operations and, despite past successes, there is no guarantee of future success. If management were unable to find new funding, the Company may be unable to continue its operations, and the amounts garnered in the form of assets could be lower than the amounts reported in these financial statements.

## SITUATION FINANCIÈRE      FINANCIAL POSITION

	2010	2009	2008	
	\$	\$	\$	
Encaisse et fonds réservés à l'exploration	2 396 154	213 292	729 178	Cash and funds reserved for exploration
Placements	7 250	-	-	Placements
Débiteurs et frais payés d'avance	120 994	90 948	102 866	Accounts receivable and prepaid fees
Droits miniers et crédit d'impôt à recevoir	74 116	579 859	952 887	Mining rights and tax credit receivable
Avance sur travaux d'exploration	88 650	-	-	Advance on exploration fees
Propriétés minières et frais d'exploration	5 254 496	6 375 530	6 275 421	Mining properties and exploration fees
Total de l'actif	7 941 660	7 256 629	8 085 352	Total assets
Emprunts et débetures convertibles	-	3 541	7 081	Loans and convertible debentures
Capital-actions	14 327 861	11 901 731	11 305 212	Capital stock

## CAPITAL ACTIONS

## CAPITAL STOCK

	31 DÉCEMBRE 2010		31 DÉCEMBRE 2009		
	Quantité / Quantity	Montant / Amount \$	Quantité / Quantity	Montant / Amount \$	
<b>Solde au début</b>	24 423 016	11 901 731	20 134 312	11 305 212	<b>Starting balance</b>
Financement accreditif	8 518 359	1 180 456	1 052 472	205 654	Flow-through financing
Payées en argent	14 769 701	787 393	3 236 232	390 865	Cash payments
Bons de souscription	1 440 988	400 781	-	-	Subscription warrants
Acquisition de propriétés minières	250 000	37 500	-	-	Acquisition of mining properties
Règlement de dettes	137 931	20 000	-	-	Debt settlement
<b>Solde à la fin</b>	<b>49 539 995</b>	<b>14 327 861</b>	<b>24 423 016</b>	<b>11 901 731</b>	<b>Ending balance</b>

## REGROUPEMENT D' ACTIONS

## CONSOLIDATION OF SHARES

En juillet 2009, la Société a regroupé ses actions ordinaires à raison d'une nouvelle action ordinaire pour chaque cinq (5) actions ordinaires émises. Les chiffres comparatifs ont été modifiés pour tenir compte de ce regroupement.

In July 2009, the Company consolidated its common shares on the basis of one new common share for every five (5) common shares issued. The comparative figures have been amended to reflect this consolidation.

## OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

## STOCK OPTIONS

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company share purchase options were as follows:

	2010		2009		
	Quantité / Quantity	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	Quantité / Quantity	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
<b>Solde au début</b>	1 944 000	0,52	1 270 000	0,70	<b>Balance, beginning of year</b>
Octroyées	3 764 000	0,15	820 000	0,27	Granted
Annulées	(1 464 000)	0,65	(90 000)	0,79	Cancelled
Expirées	-	-	(56 000)	0,50	Expired
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 244 000</b>	<b>0,14</b>	<b>1 944 000</b>	<b>0,52</b>	<b>Balance, end of year</b>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	4 144 000	0,14	1 944 000	0,52	Options exercisable at the end of the year

	2010	2009	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,14	0,127	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the options granted under the plan.

Options en circulation / Options Outstanding	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercise price  \$
100 000	2,9 ans /years	0,19
480 000	8,6 ans /years	0,11
1 464 000	9,3 ans /years	0,15
1 200 000	9,5 ans /years	0,15
<u>1 000 000</u>	9,6 ans /years	0,14
<u>4 244 000</u>		

## BONS DE SOUSCRIPTION

## WARRANTS

	2010		2009		
	Quantité / Quantity	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average subscription price \$	Quantité / Quantity	Prix de souscription moyen pondéré /Weighted average subscription price \$	
Solde au début	4 443 866	0,42	4 944 121	0,70	Balance, beginning of year
Octroyés	9 993 797	0,20	2 144 352	0,31	Granted
Exercés	(1 440 988)	0,20	-	-	Exercised
Expirés	(2 299 514)	0,52	(2 644 607)	0,82	Expired
Solde à la fin	10 697 161	0,22	4 443 866	0,42	Balance, end of year

	2010	2009	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription attribuées	0,15	0,07	The weighted average fair value of warrants granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted.

Bons de souscription en circulation / Warrants Outstanding	Prix / Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
492 000	0,50	Avril / April 2011
333 333	0,30	Septembre / September 2011
734 989	0,30	Décembre / December 2011
147 364	0,35	Décembre / December 2011
500 000	0,20 <sup>(1)</sup>	Janvier / January 2012
993 740	0,20	Juin / June 2012
1 995 735	0,20	Novembre / November 2012
5 500 000	0,19	Décembre / December 2012
10 697 161		

(1) À compter de janvier 2011, le prix d'exercice des bons de souscription sera de 0,30 \$

(1) From January 2011, the exercise price of warrants will be \$0.30 per share.

## OPTIONS ÉMISES AUX COURTIERS

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	2010		2009		
	Quantité / Quantity	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Quantity	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début	307 474	0,35	702 395	0,55	Balance, beginning of year
Octroyées	1 143 990	0,14	-	-	Granted
Expirées	(307 474)	0,35	(394 921)	0,71	Expired
Solde à la fin	1 143 990	0,14	307 474	0,35	Balance, end of year

	2010	2009	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options aux courtiers attribuées	0,22	-	The weighted average fair value of brokers options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options aux courtiers accordées.

The following table summarizes the information relating to the brokers options issued.

Options aux courtiers en circulation /Brokers Options Outstanding	Prix / Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
<u>1 143 990</u>	0,14	Décembre / December 2012



## INFORMATION

SUR LES ACTIONS ORDINAIRES  
EN CIRCULATION AU 26 AVRIL 2011

## INFORMATION

ON OUTSTANDING COMMON  
SHARES AS OF APRIL 26, 2011

	Quantité / Quantity	Montant / Amount	
Solde au 31 décembre 2010	49 539 995	14 327 861	Balance as of December 31, 2010
Bons de souscriptions exercés	3 445 448	330 550	Warrants exercised
Options d'achat d'actions exercées	2 309 000	854 137	Stock options exercised
Solde au 26 avril 2011	55 294 443	15 512 548	Balance as of April 26, 2011

## INFORMATION

SUR LES OPTIONS D'ACHAT  
D' ACTIONS EN CIRCULATION  
AU 26 AVRIL 2011

## INFORMATION

ON OUTSTANDING  
STOCK OPTIONS  
AS OF APRIL 26, 2011

	Quantité / Quantity	
Solde au 31 décembre 2010	4 144 000	Balance as of December 31, 2010
Options d'achat d'actions exercées	-2 309 000	Stock options exercised
Options d'achat d'actions octroyées	975 000	Stock options issued
Solde au 26 avril 2011	2 810 000	Balance as of April 26, 2011

INFORMATION

SUR LES BONS DE SOUSCRIPTIONS  
EN CIRCULATION AU 26 AVRIL 2011

INFORMATION

ON OUTSTANDING SUBSCRIPTION  
WARRANTS AS OF APRIL 26, 2011

	Quantité / Quantity	
Solde au 31 décembre 2010	10 697 161	Balance as of December 31, 2010
Bons de souscriptions exercés	-3 445 448	Warrants exercised
Solde au 26 avril 2011	<u>7 251 713</u>	Balance as of April 26, 2011

ACTIVITÉS  
D'EXPLORATION

EXPLORATION  
ACTIVITY

FRAIS D'EXPLORATION	2010	2009	2008	EXPLORATION FEES
Forage	486 246	609 915	1 237 655	Drilling
Décapage, entretien des chemins	47 205	62 305	87 821	Stripping, road maintenance
Levés géologiques	188 295	269 961	189 132	Geological surveys
Frais généraux, déplacements et hébergement	191 518	182 995	293 884	General expenses, travel and lodgings
Analyses chimiques	65 861	111 984	147 498	Chemical analysis
Hélicoptère et avions	-	-	287 561	Helicopters and planes
Coupe de lignes et géophysique	17 742	142 039	859 319	Line cutting and geophysics
Planification et supervision	234 830	339 113	277 706	Planning and supervision
Honoraires, rapports techniques indépendants	108 200	103 269	62 634	Professional fees and independant technical reports
Remboursement de frais	-	(124 981)	(267 374)	Reimbursement of expenses
Crédit d'impôt et droits miniers	(43 426)	(351 853)	(887 833)	Tax credit and mining rights
<b>AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLORATION</b>	<b>1 296 471</b>	<b>1 344 747</b>	<b>2 288 003</b>	<b>INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES</b>
CESSION	-	(179 342)	-	DISPOSAL
RADIATION DE FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS	(2 563 285)	(847 918)	(555 453)	WRITE-OFF OF DEFERRED EXPLORATION FEES
SOLDE AU DÉBUT	5 507 598	5 190 111	3 457 561	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	4 240 784	5 507 598	5 190 111	BALANCE, END OF YEAR

## PROPRIÉTÉS MINIÈRES

## MINING PROPERTIES

	<b>Redevances / Royalties</b>	<b>Solde au 31 décembre 2009 / Balance as at December 31, 2009</b>	<b>Augmentation / Addition</b>	<b>Disposition / Alienation</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010</b>
	%	\$	\$	\$	\$
<b>Propriétés au Québec / Properties in Quebec</b>					
Lac à Paul (100 %)	1,5 %	66 961	12 319	-	79 280
Héva (100 %)	2 %	131 618	1 508	-	133 126
La Dauversière (R-14) (100 %)	1 %	100 148	2 496	-	102 644
Opinaca (100 %)	2 %	123 720	15 328	-	139 048
Duvernoy (Standard Gold) (100 %)	2 %	119 286	-	-	119 286
Penaroya – Brouillan Ouest (100 %)	-	94 185	24 020	(10 000)	108 205
Moly Hill (100 %)	1,5 %	45 240	-	-	45 240
Black Dog (100 %)	-	6 741	2 760	-	9 501
Soquem-Lac H (50 %)	1,5 %	7 214	8 299	-	15 513
Mirepoix (100 %)	-	1 248	312	-	1 560
Wabamisk (100 %)	-	-	3 240	-	3 240
Chico (100 %)	-	-	22 440	-	22 440
<b>Propriété au Mexique / Property in Mexico</b>					
El Rey	2 %	171 571	63 058	-	234 629
		<b>867 932</b>	<b>155 780</b>	<b>(10 000)</b>	<b>1 013 712</b>

## FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

## DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	<b>Solde au 31 décembre 2009/ Balance as at December 31, 2009</b>	<b>Augmentation / Addition</b>	<b>Droits miniers et crédit d'impôt / Mining rights and tax credit</b>	<b>Radiation / Write-off</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Québec / Quebec :</b>					
Lac à Paul	1 497 351	854 256	(32 486)	-	2 319 121
Héva	301 749	65 571	-	-	367 320
La Dauversière (R-14)	380 472	68 814	(3 321)	-	445 965
Opinaca	2 785 791	50 029	(5 462)	(2 484 728)	345 630
Duvernoy (Standard Gold)	80 840	7 650	-	-	88 490
Penaroya – Brouillan Ouest	27 659	-	-	-	27 659
Moly Hill	4 650	-	-	-	4 650
Black Dog	4 891	99	-	-	4 990
Soquem-Lac H	291 321	723	-	(78 557)	213 487
Wabamisk	-	44 638	(2 157)	-	42 481
Komo	-	1 524	-	-	1 524
Dulain	1 830	900	-	-	2 730
Chico	-	4 387	-	-	4 387
<b>Mexique /Mexico</b>					
El Rey	131 044	241 306	-	-	372 350
	5 507 598	1 339 897	(43 426)	(2 563 285)	4 240 784

**SOURCE  
DE FINANCEMENT**

**SOURCES  
OF FINANCING**

Date / Date	Financement / Financing	Montant / Amount \$	Emploi du produit / Utilization of proceeds
Février 2010 / February 2010	Actions ordinaires / Common shares	225 000 \$	Fonds de roulement / Working capital
Avril 2010 / April 2010	Actions accréditives / Flow-through shares	318 000 \$	Dépenses d'exploration au Québec / Exploration expenses in Québec
Avril 2010 / April 2010	Actions ordinaires / Common shares	178 869 \$	Fonds de roulement / Working capital
Novembre 2010 / November 2010	Actions accréditives / Flow-through shares	464 771 \$	Dépenses d'exploration au Québec / Exploration expenses in Québec
Novembre 2010 / November 2010	Actions ordinaires / Common shares	116 165 \$	Fonds de roulement / Working capital
Décembre 2010 / December 2010	Actions accréditives / Flow-through shares	593 979 \$	Dépenses d'exploration au Québec / Exploration expenses in Québec
Décembre 2010 / December 2010	Actions ordinaires / Common shares	1 540 000 \$	Fonds de roulement / Working capital

## DISCUSSION DES RÉSULTATS

## DISCUSSION OF OPERATING RESULTS

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES :

### SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS:

	2008				
	Mars / March	Juin / June	Septembre / September	Décembre / December	
	\$	\$	\$	\$	
Perte nette	(226 120)	(94 284)	(49 939)	(1 128 360)	Net loss
Perte nette de base et diluée par action	(0,001)	(0,001)	(0,001)	(0,09)	Basic and diluted loss per share

	2009				
	Mars / March	Juin / June	Septembre / September	Décembre / December	
	\$	\$	\$	\$	
Bénéfice net (perte nette)	(144 403)	(97 726)	65 955	(1 116 469)	Net benefit (net loss)
Perte nette de base et diluée par action	(0,001)	(0,001)	(0,001)	(0,06)	Basic and diluted loss per share

	2010				
	Mars / March	Juin / June	Septembre / September	Décembre / December	
	\$	\$	\$	\$	
Perte nette	(63 403)	(196 953)	(156 953)	(2 571 613)	Net loss
Perte nette de base et diluée par action	(0,001)	(0,001)	(0,005)	(0,10)	Basic and diluted loss per share

La perte plus élevée au quatrième trimestre de 2010 est attribuable au fait que les projets ont été révisés pour la valeur comptable de leurs propriétés minières au 31 décembre 2010. Les projets Opinaca et Lac H ont été dévalués respectivement de 2 484 728 \$ et 78 557 \$.

The higher losses in the fourth quarter of 2010 are due to the fact that the projects were written up to the book value on their mining properties as at December 31<sup>st</sup>, 2010. The Opinaca and Lac H projects were written down by \$2,484,728 and \$78,557, respectively.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

## RELATED PARTY TRANSACTIONS

Les opérations suivantes ont eu lieu durant les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 dans le cours normal des affaires et ont été mesurées au montant de la contrepartie payée :

The following operations occurred during the fiscal years ended December 31<sup>st</sup>, 2009 and 2008, in the normal course of business, and were recorded at the amount of consideration paid:

	2010	2009	
<b>Honoraires versés à des dirigeants et administrateurs :</b>	\$	\$	<b>Fees paid to administrators and directors:</b>
Gestion	91 050	71 500	Management
Honoraires de consultant et de gestion	-	6 132	Management and consulting fees
Frais d'émission d'actions	48 680	8 850	Issue option costs
Honoraires professionnels	20 000	-	Professional fees
<b>Sommes versées à une Société contrôlée par un administrateur de Les Ressources d'Ariane Inc. :</b>	\$	\$	<b>Amounts paid to a company controlled by the president of Ariane Resources:</b>
Frais d'exploration	577 934	726 836	Exploration Fees
Loyer	12 000	-	Rent
Honoraires de gestion	3 760		Management fees
Frais d'émission	20 800		Issue costs

## INSTRUMENTS FINANCIERS

## FINANCIAL INSTRUMENTS

La juste valeur marchande des éléments d'actif et de passif financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme. Les débiteurs et les crédateurs ne portent pas intérêts.

The fair market value of the Company's financial assets and liabilities is close to the book value, since they expire in the short term. Accounts receivable and accounts payable do not bear interest. The cash balance bears interest at a variable rate based on the account balance.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

## OFF-BALANCE SHEET ARRANGEMENTS

Au 31 décembre 2010, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

As of December 31, 2009, the Company had no off-balance sheet arrangements.

## OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le 7 septembre 2010 la société annonçait la création de sa filiale Phosphate Canada Inc. dans laquelle seront transférés tous ses intérêts dans le projet de phosphore-titane du Lac à Paul. Arianne détiendra 100 % des actions de Phosphate Canada Inc. Il n'existe aucune obligation et aucun engagement contractuel à l'exception des éléments mentionnés à la note 11 des états financiers annuels.

En mai 2007, la Société a signé une entente d'option relativement à l'acquisition d'un intérêt de 100 % sur la propriété El Rey au Mexique. Dans le cadre de cette entente, la Société devait verser 15 000 \$ US en espèces à la signature de l'entente (condition respectée), puis devait effectuer un paiement en espèces de 25 000 \$ US en mai 2008 (condition respectée) et finalement devait effectuer un paiement en espèce de 45 000 \$ US en mai 2009. En avril 2009, l'entente a été modifiée pour convertir le paiement de 45 000 \$ US en deux paiements de 24 750 \$ US au 16 mai 2009 et au 16 novembre 2009 pour un total de 49 500 \$ US (condition respectée). En mai 2010, la Société devait effectuer des paiements de 90 000 \$ US. La Société s'est entendue avec l'autre partie et a effectué des paiements de 62 500 \$ US au cours de l'exercice et un paiement supplémentaire de 5 000 \$ US en janvier 2011. De plus, la Société devra effectuer des paiements de 22 500 \$ US et 125 000 \$ US en mai 2011 et 200 000 \$ US en mai 2012.

En juin 2009, la Société a signé une entente d'option avec Lithium One Inc. (anciennement Coniagas Resources Ltd) (une société publique) par laquelle elle cède à cette dernière 100 % de ses droits sur le lithium de la propriété Komo en contrepartie d'un paiement de 75 000 \$ en espèces et l'émission de 100 000 actions à la signature de l'entente (condition respectée). Au cours de l'exercice, la Société a reçu 100 000 actions additionnelles de Lithium One inc. De plus, Lithium One inc. doit émettre 100 000 actions à chacune des 3 prochaines dates d'anniversaire pour un total de 300 000 actions. La Société conserve une redevance NSR de 1,5 %, dont 0,5 % est rachetable pour 500 000 \$.

En juin 2009, la Société a signé une entente d'option avec Big Bang Ressources Ltée (une société privée) par laquelle elle cèdera à cette dernière 100 % de ses droits sur la propriété Duvernoy (Standard Gold) conditionnellement au respect de toutes les conditions. Pour se conformer à l'entente, Big Bang Ressources Ltée devait émettre 100 000 actions de catégorie «A» en faveur de la Société à la signature de l'entente (condition respectée), devait émettre 100 000 actions de catégorie «A» à chacune des 4 prochaines dates d'anniversaire pour un total de 400 000 actions. Au cours de

## CONTRACTUAL OBLIGATIONS AND COMMITMENTS

In September 2010, the Company announced the creation of its Phosphate Canada Inc. subsidiary, to which all the company's interests in the Lac à Paul phosphate-titanium project will be transferred. Arianne will own 100% of the Phosphate Canada Inc. shares. There are no obligations and no contract commitments except for the items mentioned in Note 11 of the yearly financial statements.

In May 2007, the Company signed a stock option agreement for 100% of the El Rey property in Mexico. By virtue of this agreement, the Company had to pay out US\$15,000 upon signature of the agreement (complied with), make a cash payment of US\$25,000 in May 2008 (complied with), and a cash payment of US\$45,000 in May 2009. In April 2009, the agreement was modified and the US\$45,000 payment was split into two US\$24,750 payments, due May 16 and November 16, 2009, for a total of US\$49,500 (complied with). In May 2010, the Company had to make payments of US\$90,000. The Company came to an agreement with the other party and made a payment of US\$62,500 during the fiscal year and a further US\$5,000 in January 2011. Moreover, the Company shall make payments of US\$22,500 and US\$125,000 in May 2011, and US\$200,000 in May 2012.

In June 2009, the Company signed a stock option agreement with Lithium One Inc. (formerly Coniagas Resources Ltd.) (a public company) by which it assigns to the latter 100% of the rights in the Komo property lithium in exchange for \$75,000 cash and 100,000 shares upon signature of the agreement (complied with). During the fiscal year, the Company received a further 100,000 shares from Lithium One Inc. Moreover, Lithium One Inc. shall issue 100,000 shares on each of the three (3) anniversary dates, for a total of 300,000 shares. The Company shall keep NSR royalties of 1.5%, of which 0.5% can be redeemed for \$500,000.

In June 2009, the Company signed a stock option agreement with Big Bang Resources Ltd. (a private company) by which it assigns to the latter 100% of the rights in the Duvernoy property (Standard Gold), pursuant to compliance to all stipulated conditions. Under the agreement, Big Bang Resources Ltd. issues 100,000 class-A shares to the Company upon signature of the agreement (complied with), and 100,000 class-A shares at each of the next four anniversary dates, for a total of 400,000 shares. During the fiscal year, the Company received 100,000 additional shares from Big Bang Resources Ltd. Before the agreement expires, Big Bang Resources Ltd. is also committed to becoming a public company. The Company keeps royalties of 2%, which has already



l'exercice, la Société a reçu 100 000 actions additionnelles de Big Bang Ressources Ltée. Avant l'expiration de l'entente, Big Bang Ressources Ltée s'engageait également à devenir une société publique. La Société conservera une redevance de 2 % qui est déjà consentie à des tiers. Au 31 décembre 2010, la propriété appartient toujours à la Société et celle-ci doit maintenir la propriété valide durant la durée de l'option.

En avril 2010, la Société a conclu une entente de vente d'une option sur la propriété Brouillan Ouest dans la province de Québec. Selon les termes de l'entente, la Société peut disposer d'un intérêt de 50 % dans la propriété en contrepartie de l'émission de 700 000 actions ordinaires de la société publique Exploration NQ inc. (NQ) dont 50 000 actions ordinaires à émettre à la signature (50 000 actions déjà émises pour un montant de 10 000 \$) et 50 000 actions au premier anniversaire; 100 000 actions au second anniversaire; 200 000 actions au troisième anniversaire et 300 000 actions au quatrième anniversaire. NQ s'engage à effectuer 500 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre ans. Lorsque NQ aura dépensé une somme cumulative de 500 000 \$ en travaux d'exploration sur la propriété et émis un total de 700 000 actions ordinaires, elle sera réputée avoir acquis un intérêt indivis de 50 % dans la propriété.

Les parties formeront une entreprise en coparticipation dans le but de réaliser conjointement des travaux d'exploration. Suite à l'exercice de la première option, NQ aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 30 % dans la propriété pour une période supplémentaire de deux ans en contrepartie de la publication d'une évaluation économique préliminaire attestant d'une « ressource minérale présumée » sur la propriété. Au 31 décembre 2010, la propriété appartient toujours à la Société et celle-ci doit maintenir la propriété valide durant la durée de la première option.

En juin 2010, la Société a signé une entente avec les sociétés Wilcandex inc. et Gestion Baltrust pour la vente ou le financement du projet du Lac à Paul par des investisseurs chinois pour une durée d'un an. Selon cette entente, la Société devra octroyer 200 000 options d'achat d'actions si une vente ou un financement est conclu avec des investisseurs chinois présentés par Wilcandex inc. et Gestion Baltrust. Suite à l'obtention d'une étude de préféabilité, la Société devra payer une commission de 7 % du montant obtenu et suite à l'obtention d'une étude de faisabilité, la Société devra payer une commission de 5 % du montant obtenu. Le contrat est renouvelable pour une période additionnelle d'un an.

En novembre 2010, la Société a signé une entente d'un an dans le but de promouvoir ses activités avec RBL Enterprises (RBL) pour des honoraires de 1 950 \$ par mois. Dans le cadre de cette entente, la Société a octroyé à RBL 100 000 options d'achat d'actions à la date de signature, chaque option permettant d'acquérir une action au prix de 0,19 \$ l'action pour une période de 3 ans.

been assigned to third parties. As of December 31<sup>st</sup>, 2010, the property was still owned by the Company, which must maintain the validity of the property for the duration of the stock option.

In April 2010, the Company signed a stock option agreement for the Brouillan West property in the province of Québec. By virtue of the agreement, the Company may benefit from 50% interest in the property in compensation for 700,000 common shares of the public company Exploration NQ Inc. (NQ), of which 50,000 are to be issued upon signature of the agreement (50,000 shares already issued for a sum of \$10,000), 50,000 shares on the first anniversary, 100,000 shares on the second anniversary, 200,000 shares on the third anniversary, and 300,000 shares on the fourth anniversary. NQ is committed to conducting exploration work worth \$500,000 over a four-year period. When NQ has spent a total of \$500,000 in exploration work on the property and issued a total of 700,000 common shares, the company will be recognized as having acquired 50% undivided interest in the property.

The two parties shall form a joint venture with a view to carrying out conjoint exploration work. Following the exercising of the first option, NQ shall have the option of acquiring 30% additional interest in the property for an extra two years, in compensation for the publication of a preliminary economic appraisal evidencing an "assumed mineral resource" on the property. As at December 31<sup>st</sup>, 2010, the property was still owned by the Company, which must maintain the validity of the property for the duration of the first stock option.

In June 2010, the Company signed a one-year agreement with Wilcandex Inc. and Gestion Baltrust for the sale or financing of the Lac à Paul project by Chinese investors. By virtue of the agreement, the Company shall issue 200,000 stock options if the sale or financing is concluded with the Chinese investors presented by Wilcandex inc. and Gestion Baltrust. Following a prefeasibility study, the Company shall pay a 7% commission on the amount obtained, and following a feasibility study, the Company shall pay a 5% commission on the amount obtained. The contract is renewable for an additional one-year period.

In November 2010, the Company signed a one-year agreement with RBL Enterprises (RBL) for the promotion of its activities at a monthly fee of \$1,950. By virtue of this agreement, the Company issued 100,000 stock options to RBL upon the signature date; each option allows acquiring one share at \$0.19 per share over a three-year period.

## EVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En janvier 2011, la Société a octroyé 800 000 options d'achat d'actions. Chaque option permet au détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,37 \$ pour une période de 10 ans

En janvier 2011, la Société a reçu 300 000 actions ordinaires de la société publique Lithium One inc. en vertu de l'entente de la vente de ses droits sur le lithium de la propriété Komo. L'entente est complétée.

En février 2011, la Société a émis 150 000 options d'achat d'actions à un nouvel administrateur. Chaque option permet au détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,58 \$ pour une période de 10 ans.

En février 2011, la Société a signé une entente avec la firme de relation aux investisseurs Javelin Corporate Development Partners inc. (Javelin) d'une durée de 1 an pour des honoraires mensuels de 5 000 \$. Dans le cadre de cette entente, la Société devra octroyer à Javelin 160 000 options d'achat d'actions, chaque option permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,13 \$ l'action

Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 26 avril 2011, la Société a émis 3 445 448 actions ordinaires suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant total de 854 137 \$. Au cours de cette période, elle a également émis 2 309 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions ordinaires pour un montant total de 342 550 \$.

En avril 2011, la Société a signé avec la société publique Mines Virginia inc. (Virginia) une entente pour la vente d'un intérêt de 100 % sur les propriétés Komo, Wabamisk et Lac H. Dans le cadre de cette entente, Virginia devra émettre 65 000 actions ordinaires à la Société. De plus, la Société a accordé une option de vente de 50 % sur la propriété Opinaca en contrepartie de l'émission de 26 330 actions ordinaires de Virginia et de l'obligation d'engager 878 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de 5 ans.

En avril 2011, la Société a annoncé la mise en place d'un placement privé pour un montant maximum de 9 250 000 \$ comprenant un maximum de 1 000 000 d'actions accréditives au prix de 1,25 \$ l'action et un maximum de 8 000 000 d'unités au prix de 1,00 \$ l'unité. Chaque unité comprendrait une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permettrait au détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 1,50 \$ pour une période de 2 ans. Une commission de 7 % du produit d'émission serait versée au courtier. La Société devrait également octroyer des options aux courtiers équivalent à 7 % du nombre d'actions accréditives et d'unités

## SUBSEQUENT EVENTS

In January 2011, the Company issued 800,000 stock options. Each option allows the holder to subscribe for a common share at \$0.37 over a ten-year period.

In January 2011, the Company received 300,000 common shares from the public company Lithium One Inc., by virtue of the agreement for the sale of the rights to the lithium on the Komo property. The agreement has been completed.

In February 2011, the Company issued 150,000 stock options to a new administrator. Each option allows the holder to acquire a common share at \$0.58 over a ten-year period.

In February 2011, the Company signed a one-year agreement with the investment firm Javelin Corporate Development Partners Inc. (Javelin) at the monthly fee of \$5,000. By virtue of this agreement, the Company issues 160,000 stock options to Javelin, each option allows the holder to acquire a common share at \$1.13.

From January 1<sup>st</sup> to April 26<sup>th</sup>, 2011, the Company issued 3,445,448 common shares following the subscription warrant exercise, for a total of \$854,137. During that period, the Company also issued 2,309,000 shares following the stock option exercise, for a total of \$342,550.

In April 2011, the Company signed an agreement with the public company Mines Virginia Inc. (Virginia) for the sale of 100% interest in the Komo, Wabamisk, and Lac H properties. By virtue of this agreement, Virginia issues 65,000 common shares to the Company. Moreover, the Company granted a 50% put option on the Opinaca property, compensated by the issue of 26,330 common Virginia shares, and the commitment of \$878,000 to exploration work over a five-year period.

In April 2011, the Company announced a private investment totalling a maximum of \$9,250,000, and comprising a maximum of 1,000,000 flow-through shares at \$1.25 per share, and a maximum of 8,000,000 units at \$1.00 per unit. Each subscription warrant would allow the holder to subscribe for a common share at \$1.50 over a two-year period. A 7% commission would be paid to the broker. The Company would also issue to the broker stock options equal to 7% of the number of flow-through shares and units issued. The broker's stock options would be exercisable over a two-year period. This private investment is subject to approval by regulatory authorities.

émises. Ces options aux courtiers seraient exerçables pendant une période de 2 ans. Ce placement privé est conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### **NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)**

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les IFRS sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information.

La Société a développé un plan de conversion qui consiste en quatre étapes et établit les activités à effectuer à chacune de ces étapes pour la durée du basculement.

- 1)** Diagnostic pour l'implantation. La première étape a été de suivre des formations sur les IFRS donné par l'ICCA pour effectuer un diagnostic pour l'adoption des IFRS. Ce diagnostic a identifié les principales différences entre les traitements comptables appliqués par la Société selon les PCGR du Canada et ceux de l'IFRS ainsi que les implications pratiques liées à la mesure. Les différences ont de plus été classées selon leur degré de complexité et selon l'importance du travail à mettre en œuvre relativement à la mesure.
- 2)** Évaluation et conception du plan de conversion. La Société a évalué et documenté les différences existant entre les IFRS et le PCGR du Canada en matière de comptabilisation et d'informations à fournir, le choix des conventions comptables en vertu des IFRS, y compris l'examen des options disponibles en vertu des IFRS, l'établissement des incidences liées à la conversion sur les contrôles internes, les systèmes comptables et d'autres solutions et processus d'affaires, et l'élaboration d'un programme de formation visant à aider les employés concernés aux fins de la transition et la conformité continue aux IFRS. Les premiers états financiers trimestriels du 31 mars 2011 comprendront un état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et contiendront un rapprochement avec les anciens PCGR canadiens, y compris les capitaux propres au 31 décembre 2010. Les premiers états financiers contiendront des explications au sujet des ajustements significatifs apportés au tableau des flux de trésorerie pour ces périodes.

## CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

### **INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)**

The CICA plans the convergence of the Generally Accepted Accounting Principles (GAAP) of Canada to IFRS on a transition period ending in 2011. The Company expects this transition to have an effect on its accounting methods, presentation of financial information and information systems. During the next quarters, the Company will develop its internal implementation plan to meet the guidelines of the future reporting requirements.

The Company has developed a four-step conversion plan in which the activities involved at each step of the turnover period are described.

- 1)** Implementation diagnosis. The first step involved taking IFRS courses given by the CICA, aimed at making a diagnosis for IFRS adoption purposes. The diagnosis identified the principal differences between the accounting treatments applied by the Company, based on the GAAP of Canada, and those of the IFRS, along with the practical implications associated with the conversion. The differences were further listed according to their level of complexity and the amount of work involved in implementing the conversion.
- 2)** Evaluation and design of the conversion plan. The Company assessed and documented the differences between the IFRS and GAAP of Canada in terms of reporting and disclosure, the choice of accounting conversions in accordance with the IFRS, including analysis of the available options in accordance with the IFRS, determination of the impacts of the conversion on internal controls, accounting systems and other solutions and business procedures, and development of a training program to help the employees concerned with their transition to and continuous compliance with the IFRS. The initial quarterly financial statements, as of March 31<sup>st</sup>, 2011, shall comprise a statement of the opening financial position on January 1<sup>st</sup>, 2011, matched with the GAAP of Canada procedures, including the shareholders' equity as of December 31<sup>st</sup>, 2010. The initial financial statements will further include explanations as to the significant adjustments made to the cash flow table for those periods.

**3)** Implantation. Lors de l'implantation, comme les IFRS feront constamment l'objet de révisions, la Société suivra donc les nouvelles normes et s'adaptera au fur et à mesure de l'avancement et apportera tous les changements approuvés au cours de l'évaluation et de la conception du plan de conversion et se terminera par la préparation des états financiers de la Société selon les IFRS. L'application d'une disposition ne sera appliquée qu'après avoir déployé tous les efforts raisonnables pour y arriver. Lorsque les éléments sont significatifs et peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base des états financiers, l'application des IFRS est nécessaire.

**4)** Suivi du processus. Afin d'assurer une qualité du processus de la conversion des PCGR en IFRS, un contrôle régulier est mis en place ainsi que de la formation continue afin d'assurer un bon suivi du processus et que les éléments du cadre normatif dans lequel évolue la Société soient intégrés au processus de manière à fournir aux personnes responsables de la gouvernance les moyens d'assurer leur rôle de surveillance du processus.

**3)** Implementation. During implementation, as the IFRS shall be the subject of continuous revisions, the Company shall comply with the new standards and adapt as the conversion progresses, and shall apply all approved changes during the evaluation and design of the conversion plan. Finally, the financial statements of the Company shall be prepared in compliance with the IFRS. Request for provision shall only be made if and only if all reasonable efforts to achieve the conversion goal have been deployed. When the elements are significant and can, individually or collectively, influence the financial decisions of the users on the grounds of the financial statements, application of the IFRS is necessary.

**4)** Process monitoring. Quality assurance of the GAAP-IFRS conversion requires that periodic controls be made along with continuous training to make sure the process is properly monitored, and that the elements of the standards framework the Company is answerable to are integrated into the process, in an effort to provide the governing bodies with the means to fulfil their roles as monitors of the process.

## L'ADOPTION DES IFRS PAR LA SOCIÉTÉ

### **L'ADOPTION DES IFRS PAR LA SOCIÉTÉ NÉCESSITERA L'APPLICATION DE L'IFRS 1.**

La Société appliquera les mêmes méthodes comptables selon IAS 1 et les premiers états financiers IFRS de la Société comprendront au moins trois états de la situation financière, deux états du résultat global, deux comptes de résultat séparés, deux tableaux des flux de trésorerie, et deux états des variations des capitaux propres et les notes, y compris les informations comparatives. Il sera également mentionné clairement que les informations présentées selon le référentiel comptable antérieur n'ont pas été préparées selon les IFRS et indiqueront la nature des principaux ajustements nécessaires pour assurer leur conformité aux IFRS.

Des rapprochements entre ses capitaux propres présentés selon le référentiel comptable antérieur et ses capitaux propres présentés selon les IFRS aux deux dates suivantes; la date en vigueur à la date de reporting de ses premiers états financiers IFRS et la clôture de la dernière période présentée dans les états financiers annuels les plus récents de l'entité selon le référentiel comptable antérieur.

Un rapprochement avec son résultat global total selon les IFRS pour la dernière période dans les états financiers annuels les plus récents de l'entité.

## IFRS ADOPTION BY THE COMPANY

### **ADOPTION OF THE IFRS BY THE COMPANY REQUIRES THAT IFRS 1 BE APPLIED**

The Company shall apply the same standards as the IAS 1 accounting practice and the initial IFRS financial statements of the Company shall include at least three statements of financial position, two statements of cumulative performance, two separate operating accounts, two cash flow tables, two statements of stakeholders' equity fluctuations, and the notes, including the comparative information. It will also be clearly stated that the information reported based on the previous accounting practice was not prepared in accordance with the IFRS approach, and the nature of the principal adjustments required to ensure their compliance with the IFRS will be indicated.

The stakeholders' equity reported with the previous accounting practice and that reported based on IFRS practice will be matched for the following two dates: the date in force on the reporting date of the first IFRS financial statements, and the closing (date) of the last quarter reported in the most recent yearly financial statements of the entity, based on the previous accounting practice.

The comprehensive income, compliant with the IFRS, for the last quarter reported in the most recent yearly financial statements of the entity will be matched.

L'utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé, la Société présentera pour chaque poste de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS le cumul de ces justes valeurs; et le montant cumulé des ajustements des valeurs comptables présentées selon le référentiel comptable antérieur.

Conformément au paragraphe 23, de IAS 34, la Société sera en mesure de présenter un rapport financier intermédiaire pour une partie de la période couverte par ses premiers états financiers en IFRS.

Comptabilisation initiale des instruments financiers selon l'IAS 39, instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

***Placements disponibles à la vente, déjà évalués à la juste valeur basée sur les cotations au jour de clôture du bilan.***

Lors de la première application de la comptabilisation et de la mesure des instruments financiers, la Société devra appliquer les modifications comptables de manière prospective. Cette disposition n'affectera pas la Société lors de l'évaluation des actifs et des passifs à la date de l'état de la situation financière d'ouverture selon l'IFRS, les normes canadiennes et internationales étant similaires.

La Société applique déjà cette norme.

***Placements dans des sociétés non cotées.***

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur le marché actif sera déterminée à l'aide des techniques d'évaluation qui prévalent sur le marché secondaire.

**L'ADOPTION DES IFRS PAR LA SOCIÉTÉ NÉCESSITERA L'APPLICATION DE L'IFRS 2**

***Transactions dont le paiement est fondé sur des actions.***

Ces transactions sont déjà évaluées à la juste valeur, si cotées selon le modèle d'option qui prend compte de :

- Le prix d'exercice de l'option
- La durée de vie de l'option
- Le prix actuel des actions sous-jacentes
- La volatilité attendue du prix de l'action
- Les dividendes attendus sur les actions, s'il y a lieu
- Le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option selon la méthode Black-Scholes.
- Les biens et services reçus sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont reçus, s'il y a lieu.

The use of fair value as deemed cost; the Company shall report, based on IFRS, for each item of the opening financial position statement, the cumulative account of those fair values and the cumulative amount of the book value adjustments reported based on the previous accounting practice.

In conformance with IAS 34, Paragraph 23, the Company will be in a position to submit intermediary financial statements for a part of the period covered by its initial IFRS financial statements.

Initial accounting of the financial instruments according to IAS 39, Financial Instruments: Recognition and Measurement.

***Available-to-promise stocks, already measured at fair value based on statement closing date market quotes***

Upon the initial application of the accounting practice and measurement of the financial instruments, the Company shall have to apply the accounting modifications in a forward-looking manner. This measure will not affect the Company's measurement of assets and liabilities on the date of the opening financial position statements, as concerns conformance with the IFRS, the Canadian and international standards being similar.

The Company already conforms to this standard.

***Shares in unlisted companies.***

The fair value of the financial instruments that are not listed on the active market shall be determined using the measurement techniques that prevail on the residual market.

**ADOPTION OF THE IFRS BY THE COMPANY REQUIRES THAT IFRS 2 BE APPLIED.**

***Transactions with payments based on shares***

These transactions are already measured at fair value if listed based on the option model, which takes into account:

- The exercise price of the option
- The life cycle of the option
- The current price of underlying shares
- The expected volatility of share prices
- The expected dividends, if necessary
- The risk-free interest rate for the life cycle of the option, based on the Black-Scholes method
- Goods and services are accounted for as they are received, if necessary

- Le traitement comptable canadien pour la rémunération et autre paiements à base d'actions pour les sociétés cotées est similaire à la norme internationale soit l'évaluation des transactions à la juste valeur des biens et services.

## **L'ADOPTION DES IFRS PAR LA SOCIÉTÉ NÉCESSITERA L'APPLICATION DE L'IFRS 6**

### ***Prospection et évaluation des ressources minérales.***

Les actifs miniers sont reconnus lorsqu'un droit légal d'exploration est acquis. L'information provenant des activités de prospection et d'évaluation, aussi bien que les activités de développement, contribuent à augmenter la valeur des actifs (prospection/réserves et ressources). Les actifs miniers sont évalués à leur coût historique. De l'information sur le volume et la valeur courante des réserves devrait également être présentée. L'information détaillée sur les réserves dans les états financiers, inclura éventuellement le suivi des changements dans les estimations de volume.

Les dépenses de prospection et d'évaluation des ressources minières sont celles encourues par la Société avant la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ne soient démontrables, tel que :

- coûts d'acquisition et droits de prospection
- études topographiques ou géologiques
- forages et décapage
- activités par rapport à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale

Les coûts reliés à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassés à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les droits miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

- The Canadian accounting treatment for compensation and other share-based payments for listed companies is similar to the international standard; that is of the transactions at the fair value of the goods and services.

## **ADOPTION OF THE IFRS BY THE COMPANY REQUIRES THAT IFRS 6 BE APPLIED.**

### ***Exploration for and evaluation of mineral resources***

Mining assets are recognized when legal exploration rights have been acquired. The information gathered from exploration and evaluation, as well as development activities, contributes to augmenting the value of assets (exploration/reserves and resources). Mining assets are evaluated at their historical cost. Information on the current volume and value of the reserves should also be reported. Detailed information about the reserves in the financial statements will possibly include the follow-up of variations in volume estimates.

Mining resource exploration and evaluation expenses are those incurred by the Company before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource can be demonstrated, such as:

- Acquisition costs and exploration rights
- Topographical and geological studies
- Drilling and stripping
- Activities associated with the assessment of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mining resource

The costs relative to the acquisition and exploration of mining properties are capitalized per property until commercial production. If economically viable ore reserves are developed, the capitalized costs of the concerned property are transferred as mining assets and amortized based on the production unit method. If it has been established that the capitalized acquisition and exploration costs cannot be recovered based on the estimated life cycle of the property, or if the project is abandoned, it is written down to its net realizable value. Company management periodically reviews the book value of assets for the purposes of devaluation.

Recovery of the amounts reported relative to mining properties and associated exploration expenses depends on the discovery of economically viable reserves, confirmation of Company interest in mining rights, the Company's ability to find the financing needed to fully develop the project, and future profitable production or income from the sale of such goods. The amounts reported for mining properties and deferred exploration costs do not necessarily reflect their current or future value.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### **Évaluation**

La société ne peut réévaluer ses actifs de prospection et d'évaluation, selon l'IFRS 6, la Société peut utiliser soit le coût ou le modèle de la réévaluation pour la mesure subséquente de ses actifs de prospection et d'évaluation (compte tenu que ces exigences de l'IAS 16 ou de l'IAS 38 selon la classification ne donnent aucune directive concernant la comptabilisation des activités de prospection et d'évaluation minières).

### **Les immobilisations corporelles.**

Les immobilisations corporelles utilisées pour développer ou maintenir les actifs abordés par une autre norme sont comptabilisées selon IAS 16.

Comptabilisation et évaluation des coûts des ressources minières et la comptabilisation d'actifs au titre de l'exploration et de l'évaluation des ressources minières (IAS 16, comptabilisation des immobilisations corporelles et IAS 36, dépréciation d'actifs).

### **Impôts différés**

La nouvelle terminologie utilisée dans les IFRS soit impôts différés au lieu d'impôts futurs n'aura aucune conséquence fiscale sur les résultats, les impôts exigibles représentent le montant des impôts sur les bénéfices exigibles (recouvrables) en fonction du bénéfice imposable (de la perte fiscale) d'une période, et ils sont évalués selon les taux d'impositions et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des incidences fiscales futures estimées des différences temporelles et du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés. Les différences temporelles sont les différences entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable dans les états financiers.

### **Long-term depreciation of assets**

Long-term assets are subject to recoverability tests when the events or a situation change indicate that their book value could be unrecoverable. A loss in value is noted when the book value exceeds the accumulated cash flow arising from the utilisation and possible outflow of assets. Loss in value is measured as the excess of book value of an asset over its fair value.

### **Measurement**

The Company cannot write up its exploration and evaluation assets; according to IFRS 6, the Company can either use the write-up cost or model to subsequently measure its exploration and evaluation assets (given that these IAS 16 or IAS 38 requirements, depending on classification, do not provide directives regarding the reporting of mining exploration and evaluation activities).

### **Fixed assets**

The fixed assets used to develop or maintain assets that are answerable to different standards are reported in compliance with IAS 16.

Reporting and measurement of mining resource costs and reporting of assets relative to mining exploration and evaluation (IAS 16 – Property, Plant and Equipment, and IAS 36, Impairment of Assets).

### **Deferred taxes**

The new terminology used in the IFRS, deferred rather than future taxes, will have no fiscal repercussions on the comprehensive income; the payable taxes are the amount payable on profits (recoverable) with relation to the taxable benefits (of the tax losses) of a given period. These are measured according to the tax rates and revenue laws in force or practically in force on the closing date. Deferred taxes are recorded taking into account the estimated future fiscal impacts of temporary differences and carry forward of tax losses and unused tax credits. Temporary differences are the differences between the base costs of assets or liabilities and their book values in the financial statements.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

### **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE**

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)**

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les IFRS sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information.

### **AUTRES NOUVELLES NORMES**

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

## FUTURE ACCOUNTING MODIFICATIONS

### **BUSINESS COMBINATIONS, CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS, AND NON-CONTROLLING INTERESTS**

In January 2009, the CICA published three new accounting standards: Section 1582, "Business Combinations", Section 1601, "Consolidated Financial Statements", and Section 1602, "Non-Controlling Interests". These new standards will apply to the financial statements for the fiscal year starting January 1<sup>st</sup>, 2011, or thereafter. The Company is currently assessing the requirements of these new standards.

Section 1582 replaces Section 1581 and sets accounting standards for business combinations. It is the Canadian equivalent of international financial reporting standard IFRS 3, "Business Combinations". The section prospectively applies to business combinations with acquisition dates from the start of the first quarter, January 1<sup>st</sup>, 2011, forward. Together, Sections 1601 and 1602 replace the former Section 1600, "Consolidated Financial Statements". Section 1601 sets standards for reporting consolidated financial statements. It applies to mid-year and yearly consolidated financial statements of fiscal years starting January 1<sup>st</sup>, 2011.

Section 1602 defines the accounting standards for consolidated financial statements established subsequently to a business combination, to non-controlling interests in a subsidiary. It is the equivalent of the corresponding dispositions of the international financial reporting standard IAS 27, "Consolidated and Separate Financial Statements", and applies to mid-year and yearly consolidated financial statements of fiscal periods starting with the fiscal year beginning January 1<sup>st</sup>, 2011.

### **INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)**

The CICA is planning the convergence of the Generally Accepted Accounting Principles (GAAP) of Canada with the IFRS over a transitory period set to end in 2011. The Company expects the transition to impact accounting practice, disclosure of financial information, and information systems.

### **OTHER NEW STANDARDS**

Other new standards have been published, but these should not significantly affect the Company's financial statements.



## **DEVISES**

Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société et la monnaie fonctionnelle de toutes ses transactions.

Les transactions en devises sont initialement comptabilisées au taux de la monnaie fonctionnelle à la date de la transaction.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

### **DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. L'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration sont classées comme actifs détenus à des fins de transaction.

### **DISPONIBLES À LA VENTE**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats. Les placements sont classés comme actifs disponibles à la vente. La juste valeur des placements est établie à partir des valeurs à la cote. Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

### **PRÊTS ET CRÉANCES**

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances.

## **CURRENCIES**

The Canadian dollar is the functional currency used by the Company in all transactions.

Currency transactions are initially reported at the functional currency rate on the transaction date.

## **FINANCIAL INSTRUMENTS**

Financial assets and liabilities are initially recognized at fair value and later measured according to their classification, as described below. Classification depends on the objectives upon the acquisition or issue of the financial instruments, along with their characteristics and designation by the Company. Reporting is done based on the transaction date.

### **HELD FOR TRADING**

Held-for-trading financial assets are generally acquired for resale prior to their maturity date, or designated as being held for trade. They are measured at fair value on the closing date. Fair value fluctuations that include interest gained, interest paid, alienation gains and losses, and unrealized gains and losses are included in the outcomes. The cash balance and cash for exploration account are classified as assets held for trading.

### **AVAILABLE TO PROMISE**

Available-to-promise financial assets are non-derivative financial assets that are designated as being available for sale, or that are not recorded with loans and debts, investments held until maturity, or held-for-trading assets. Except for the items listed below, available-to-promise financial assets are reported at fair value, unrealized gains and losses being included in the total of the other items of the comprehensive income until they are realized, when the cumulative gains or losses are transferred to the comprehensive income. Investments are classified as available-to-promise assets. The fair value of investments is measured from quoted market values. Available-to-promise financial assets with no quoted prices on an active market are reported as expenses.

### **LOANS AND DEBTS**

Loans and debts are reported at amortized cost based on the effective rate of interest method. Receivables are reported as loans and debts.

## **AUTRES PASSIFS**

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus et la dette à long terme sont classés comme autres passifs.

## **COÛTS DE TRANSACTION**

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **CRÉDIT DE DROITS MINIERS, CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE RELATIF AUX RESSOURCES ET OBLIGATIONS RELATIVES À CES CRÉDITS**

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration reportés.

Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

## **ACTIONS ACCRÉDITIVES**

La Société a financé une partie de ses activités d'exploration par le biais d'émission d'actions accréditives. Les actions émises suite à un financement par actions accréditives sont comptabilisées à leur prix de vente. Selon les termes des contrats relatifs aux actions accréditives, les avantages fiscaux des dépenses d'exploration sont renoncés en faveur des investisseurs. La Société comptabilise l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs, pourvu qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront encourues.

## **JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION**

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

## **OTHER LIABILITIES**

Other liabilities are reported at amortized cost based on the effective rate of interest method and include all financial liabilities other than derivative instruments. Creditors and incurred expenses, and long-term debts are reported as other liabilities.

## **TRANSACTION COSTS**

Transaction costs related to financial assets held for the purpose of transactions are charged as they are incurred. Transaction costs associated with available-to-promise financial assets, and loans and debts are reported as writing-up of book value of the asset and transaction costs associated with liabilities are reported as writing down of book value of the liability. They are subsequently recognized over the expected life cycle of the instrument based on the effective rate of interest method.

## **MINING RIGHTS CREDITS, RESOURCE-RELATED REFUNDABLE TAX CREDITS, AND OBLIGATIONS RELATIVE TO THESE CREDITS**

The Company is entitled to mining rights credits on charges related to mining activity conducted in the province of Quebec. Moreover, it is entitled to resource-related tax credits associated with the admissible expenses incurred in Quebec. These tax credits are reported as writing down of reported exploration costs.

The credits are reportable as long as the Company is reasonable sure the credits will be realized.

## **FLOW-THROUGH SHARES**

The Company has financed a part of its exploration activity by issuing flow-through shares. Shares issued following financing from flow-through shares are reported at selling price. Under the terms of flow-through share contracts, the tax advantages of exploration expenses are given up in favour of the investors. The Company reports the fiscal impact related to the waived deductions on the date the deductions are waived in favour of the investors, so long as there is reasonable assurance that the expenses will be incurred.

## **FAIR VALUE OF SUBSCRIPTION WARRANTS**

Income from the issue of units is distributed among shares and warrants on a pro rata basis of fair values using the Black-Sholes method to calculate the fair value of the subscription warrants.

## FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## SHARE ISSUE FEES

Share issue fees are reported as writing-up of the deficit in the fiscal year of issue.

## TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La technologie de l'information est supportée par un logiciel comptable qui répond aux besoins de la Société. Cette technologie permet à la Société de préparer les rapports trimestriels, de contrôler les coûts au moyen d'un budget.

La direction de la Société révisé périodiquement ses budgets d'exploration au cours de 2010 en fonction de l'évolution des marchés, des opportunités de vente ou d'acquisition de nouveaux projets d'exploration, des fluctuations du prix des différents minéraux ainsi que du potentiel des financements qui en découlera.

## INFORMATION TECHNOLOGY

Information technology is supported by accounting software that meets the needs of the Company. The technology enables the Company to prepare quarterly reports and to budget costs.

Company management periodically reviewed its exploration budgets during 2010, relative to market developments, the sale or acquisition of exploration projects, price fluctuations of various minerals, and the financing potential thus generated.

## LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Vous trouverez sur le site Web de Les Ressources d'Arianne Inc. l'historique de la Société, ses activités, son contrôle de qualité, son conseil d'administration et ses politiques de gouvernances.

La Société est membre d'une chaire ECO=CONSEIL, chaire de recherche et d'intervention dans le système de gestion des renseignements pour la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre.

La Société fait également parti d'un organisme, LE CONSORTIUM DE RECHERCHE EN EXPLORATION MINÉRALE, une corporation québécoise qui œuvre dans le domaine de recherche appliquée de l'exploration minérale sur tout le territoire du Québec.

Au 31 décembre 2010, aucune différence significative du traitement comptable n'a été identifiée et la Société ne prévoit pas d'ajustements significatifs dans son bilan d'ouverture à la date de transition prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'application des normes IFRS n'apportera pas de modifications significatives aux conventions comptables de la Société. Cependant, il y aura des impacts plus significatifs en ce qui concerne les informations à fournir dans les états financiers.

## COMMERCIAL ACTIVITIES

The history of the Company is found on the Les Ressources d'Arianne Inc. Website, along with its operational, quality assurance, board of governors, and management policies.

The Company is a member of an Eco-Advising Chair, a research and intervention chair on information management systems for greenhouse gas emission accounting.

The Company is also part of an organization, LE CONSORTIUM DE RECHERCHE EN EXPLORATION MINÉRALE, a Quebec corporation involved in applied research on mining exploration throughout the province of Quebec.

As of December 31<sup>st</sup>, 2010, no significant differences in accounting treatments had been detected and the Company does not anticipate that its opening balance sheet will require any significant adjustments upon the transition date, set for January 1<sup>st</sup>, 2011. Application of the IFRS standards will not significantly modify the accounting practice of the Company. However, there will be more significant effects in terms of financial statement disclosures.

## CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)

La direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les caractéristiques qualitatives de l'information financière utile aux investisseurs, aux prêteurs et aux autres créanciers actuels et potentiels aux fins de leur prise de décisions concernant la Société sur la base de l'information présentée dans son rapport financier : l'information financière dont les caractéristiques sont : la pertinence, l'importance relative, la fidélité, l'application des caractéristiques qualitatives essentielles et auxiliaires, soit la comparabilité, la vérifiabilité, la rapidité et la compréhensibilité. Il ne faut pas oublier la contrainte de coût pesant sur l'information financière utile.

## INTERNAL CONTROLS OF FINANCIAL INFORMATION (ICFI)

Management uses an internal financial information control system, which ensures access to the qualitative characteristics of the financial information useful to investors, lenders, and other creditors, current or potential, for decision-making purposes regarding the Company, based on the information reported in the financial statements. The characteristics of the financial information are: relevance, relative importance, reliability, application of essential and ancillary qualitative characteristics, such as comparability, verifiability, speed, and understandability. The burden of costs involved in providing useful financial information must not be omitted.

## RISQUES ET INCERTITUDES

L'énoncé qui suit fait état d'un certain nombre de risques qui, selon la direction, peuvent avoir une importance sur les activités de la Société :

### **RISQUE FINANCIER**

Éventuellement, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. De plus, même si des financements étaient complétés avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'ils soient obtenus moyennant des modalités favorables à la Société ou qu'ils lui fournissent des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs.

### **RISQUES CONCERNANT LES TITRES DE PROPRIÉTÉ**

Bien que la Société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la Société.

### **RISQUE LIÉ AUX CONDITIONS DE L'INDUSTRIE**

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire

## RISKS AND UNCERTAINTIES

The following statements involve a number of risks which, according to Management, could materially affect the Company's activities:

### **FINANCIAL RISK**

Additional funds may be required to finance exploration or development work. There is no assurance that such financing will be available to the Company. In addition, even though financing might be successfully completed, there is no assurance that it would be available on terms favourable to the Company or would provide sufficient funds to reach its objectives.

### **RISKS RELATED TO PROPERTY TITLE**

Although the Company has obtained title opinions with respect to some of its properties and has taken reasonable measures to ensure proper title to its properties, there is no guarantee that title to any of its properties will not be challenged or impugned. Third parties may have valid claims underlying portions of the Company's interests.

### **RISK RELATED TO INDUSTRY CONDITIONS**

Mining exploration and development entail a high degree of risk that even careful assessment combined with experience and knowledge cannot completely eliminate.

ne peuvent éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices. Des dépenses importantes peuvent s'avérer nécessaires aux fins d'établir les réserves de minerai, d'élaborer les procédés métallurgiques et de construire les installations d'extraction et de traitement sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur de la Société engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et sa proximité à l'infrastructure ainsi que le caractère cyclique du cours des métaux et la réglementation gouvernementale dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée de façon précise.

### **RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE**

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives et réglementaires sur la protection de l'environnement. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur les activités de la Société.

### **RISQUE LIÉ À LA FISCALITÉ**

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses d'exploration admissibles.

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

#### ***Risque de marché***

##### ***i) Juste valeur***

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse, de l'encaisse réservée à l'exploration et des crédettes et frais courus correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur.

While the discovery of a deposit can prove extremely lucrative, few properties explored ever reach the production stage. Considerable expenditures may be required to establish ore reserves, develop metallurgical processes and build the facilities required for mining and processing on a given site. There is no assurance that the Company's mineral exploration and development programs will result in profitable mining operations. The economic viability of mineral deposits depends on many factors, some of which are related to the specific characteristics of a given deposit, including its size, grade and proximity to infrastructure, as well as the cyclical nature of metal prices and such other factors as government regulations, especially regulations relating to royalties, allowable production, importing and exporting minerals, and environmental protection. The effect of these factors cannot be accurately evaluated.

### **RISK RELATED TO GOVERNMENT REGULATIONS**

The Company's activities must comply with a variety of legislation governing exploration and development, environmental protection, permits and the overall approval of mining operations. Mining and exploration activities are also subject to various laws and regulations relating to environmental protection. The Company is of the opinion that it is in compliance with the material aspects of such legislation. Any changes in legislation could have an adverse effect on the Company's operations.

### **RISK RELATED TO TAXATION**

There can be no assurance that Canadian or Quebec taxation authorities will agree that the Company's expenditures qualify as Canadian Exploration Expenses.

The Company is exposed to various financial risks: market risk, credit risk, and liquidity risk.

#### ***Market risk***

##### ***i) Fair value***

The fair appraisal value is set on the date of the statements and relative to relevant market information and other data regarding the financial instruments. The fair values of the cash account, exploration cash account, and creditors and incurred expenses closely correspond to their book values due to their short term. Investments are reported at fair value.

### **ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à l'exploration et les placements et ils sont catégorisés de niveau 1. Leur évaluation est basée sur des données observables sur le marché. Les actions de la société privée Big Bang Ressources Ltée ont été classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Leur évaluation est basée sur des données non observables sur le marché.

### **iii) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. De plus, la Société a contracté une dette à long terme qui ne porte pas intérêt. Par conséquent, la Société est peu exposée à une variation de la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

### **iv) Risque de change**

La Société est exposée à un risque de change car quelques transactions se sont produites en dollars américains. Au 31 décembre 2010, la société possède un compte bancaire en dollars américain d'un montant de 16 250 \$. Par conséquent, certains actifs, passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les placements sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minimal.

### **Risque de liquidités**

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la fin du mois de décembre 2010, la Société a suffisamment de liquidités pour son prochain exercice afin de prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

### **ii) Hierarchy of fair value measurements**

The only financial instruments measured at fair value are the treasury and treasury equivalents, exploration cash account, and investments. These are classified as Level 1. They are measured based on observable market data. The Big Bang Ressources Ltée shares were classified as Level 3 of fair value hierarchy. They are measured based on non-observable market data.

### **iii) Interest rate risk**

The risk associated with interest rates is the risk that the fair value of the future cash flows of a financial instrument fluctuates due to market interest rates. Moreover, the Company has incurred an interest-free long-term debt. Consequently, the Company is little exposed to fair value fluctuations. The other financial assets and liabilities are not exposed to interest risk as they are not burdened by interest.

### **iv) Currency risk**

The Company is exposed to currency risk due to a few transactions made in American dollars. As of December 31<sup>st</sup>, 2010, the Company had a bank account in the amount of US\$16,250. Consequently, some assets, liabilities, and charges are exposed to currency fluctuations.

### **Credit risk**

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument cannot meet their obligations, leading to financial loss for the other party. The cash account, exploration cash account, and investments are the financial instruments of the Company that are most exposed to credit risk. The credit risk to the cash account and exploration cash account is limited because the parties to agreement are financial institutions with high credit ratings from international credit agencies. Moreover, as the majority of accounts receivable is with the provincial and federal governments, in the form of commodity tax credits and government funding, the credit risk is very limited.

### **Liquidity risk**

The liquidity risk is the risk that an entity is unable to meet its financial liability obligations. At the end of December 2010, the Company had sufficient liquidity to manage, over the next fiscal year, its existing and future financial liabilities linked to company commitments.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 6 de ses états financiers annuels terminés le 31 décembre 2010.

Les frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 sont composés des dépenses suivantes.

## FURTHER INFORMATION FOR ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT INCOME

The company provides information on the exploration expenses posted in Note 6 of its yearly financial statements for the year ending December 31<sup>st</sup>, 2010.

General administration costs for the fiscal period ending December 31<sup>st</sup>, 2010, comprise the following expenses:

	2010	2009	
	\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultants	53 158	65 636	Professional and consultant fees
Honoraires de gestion	94 810	71 500	Management fees
Inscription et registrariat	46 647	57 536	Registration and listing fees
Assemblée annuelle des actionnaires	15 582	16 502	Annual general meeting
Télécommunications	48 398	49 030	Telecommunications
Promotion, représentation et déplacement	56 800	13 546	Travelling and promotion
Assurances	11 308	10 335	Insurance
Loyer et frais de bureau	17 362	2 456	Rent and office expenses
Impôt de la partie XII.6	56 703	100 617	Part XII.6 tax
Intérêts et frais de banque	7 949	847	Interest and bank expenses

## ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS

Le président et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le Règlement 52-109A1 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs confirmant l'examen, l'absence d'information fautive ou trompeuse et l'image fidèle des documents annuels déposés. Le président et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers et le rapport de gestion.

## CERTIFICATION OF DISCLOSURE IN ANNUAL REPORTS

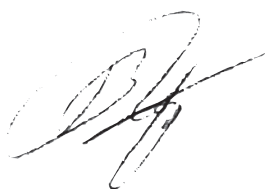
The Company President and the Chief financial officer have signed the official certifications as required by Regulation 52-109A1, Certification of disclosure in issuers' annual and interim filings, which confirms that the annual reports submitted have been controlled for false or misleading information, and the presentation of a true-and-fair view. The Company President and the Chief financial officer have confirmed having examined the financial statements and management report.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers et autres renseignements financiers contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification. Ces états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) dans la section des documents déposés par d'Ariane ou sur le site internet de la Société [www.arianne-inc.com](http://www.arianne-inc.com)

Saguenay, le 29 avril 2011



Bernard Lapointe  
Président



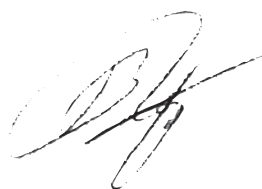
Lucie Hébert CA  
Chef des finances

## MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY

The Company's management is responsible for the financial statements and other financial information in this report. The statements were prepared in accordance with Generally Accepted Accounting Principles in Canada and were approved by the Board of Directors upon recommendation of the Audit Committee. These financial statements include certain amounts based on the use of estimates and judgments. Management has established these amounts in a reasonable manner, in order to ensure that the financial statements are presented fairly in all material respects.

Additional information is available on SEDAR at [www.sedar.com](http://www.sedar.com) in the section of documents submitted by Ariane or on the Company's Website [www.arianne-inc.com](http://www.arianne-inc.com)

Saguenay, April 29, 2011



Bernard Lapointe  
President



Lucie Hébert AC  
Chief Financial Officer